

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 5 octobre 2021 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
M. Carl Massé,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Assistent également via une communication téléphonique : Aucun

Absent : M. Dany Chapdelaine, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Madame Sylvie Héroux siège à titre de secrétaire de séance.

1. ORDRE DU JOUR

2021-10-103

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Résolution MTQ fin des travaux - REPORTÉ;
8. Droit de passage sentier motoneiges;
9. Questions de l'assemblée;
10. Affaires nouvelles;
10.1
11. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2021

2021-10-104

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 7 septembre 2021;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la secrétaire de séance, madame Sylvie Héroux, soit exemptée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 septembre 2021, et que le procès-verbal du 7 septembre 2021 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées concernant la demande de commandite pour Lawmuse-Gueule.
Des félicitations sont adressées au maire et conseillers pour leur élection et leur implication pour le village.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2021-10-105

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 2 octobre 2021, telle que modifiée, pour un montant de 31 047.93\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202100202 à #202100218), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Suite à l'assemblée générale des Loisirs, la municipalité n'aura plus de poste désigné sur le conseil d'administration des Loisirs, ces derniers fourniront les procès-verbaux ainsi que les rapports financiers à la municipalité.

6. SUIVI DES DOSSIERS

La quote-part de la Régie des Incendies de Valcourt devrait être moins élevée l'année prochaine. Une baisse de 500\$ est attendue.

7. RÉOLUTION MTQ FIN DES TRAVAUX

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

8. DROIT DE PASSAGE PIONNIERS DE VALCOURT

2021-10-106

Attendu la demande du Club de motoneige les Pionniers de Valcourt pour un droit de passage sur la piste cyclable de la rue Principale (243) à Millette et Fils;

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que la municipalité accorde un droit de passage d'un an au Club de motoneige les Pionniers de Valcourt sur la piste cyclable de la rue Principale (243) à Millette et Fils.

Que ce droit de passage soit conditionnel à l'installation, par le club de motoneige de les Pionniers de Valcourt, d'une pancarte indiquant un 'CUL DE SAC' au Chemin des Amoureux.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées concernant la location de la salle et son entretien.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a pas d'affaires nouvelles

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-10-107

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 19h43, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

Sylvie Héroux, secrétaire de séance